

Les citoyennes et citoyens de Chapelle (Glâne)
sont convoqués en

assemblée communale

le mardi 20 mai 2008 à 20 h 15
à la salle communale

Tractanda :

1. Lecture du procès-verbal de l'assemblée du 17 décembre 2007
2. Comptes 2007
3. Rapport de la commission financière et de l'organe de révision
4. Modification du budget des investissements 2008
5. Rapport de la commission financière
6. Divers

Le Conseil communal



Commune de Chapelle (Glâne) FR

Numéro 25 - Mai 2008

Billet du syndic

Vous trouverez dans les pages du présent P'tit Chapelois une représentation de la **Charte « Chapelle dans 20 ans »** signée le 26 janvier 2008 lors d'une manifestation qui a réuni l'ensemble des acteurs du projet.

Par ces signatures, l'exécutif actuel s'engage à mettre en œuvre tous les projets concernant notre commune en respectant les principes du développement durable. Il s'engage également à transmettre ces valeurs aux exécutifs lui succédant.

L'assemblée communale du 17 décembre 2007 a accepté à l'unanimité les 2 projets présentés par les groupes « Aménagement » et « Vie pédestre et animale ». Les travaux pour la place de jeux sont planifiés durant les vacances scolaires et la revitalisation du sentier pédestre durant le 1er semestre 2008.

Le groupe « Animation » organise un pique-nique au début de cet été. Vous trouverez de plus amples renseignements dans ces colonnes. Merci aux deux organisatrices du jour et n'oubliez pas de vous inscrire pour

(Suite page 2)

Sommaire

| | |
|---|----|
| <i>Charte pour le développement durable</i> | 3 |
| <i>Agenda 21 local. Les projets</i> | 8 |
| <i>Pique-nique communal</i> | 14 |
| <i>Fête nationale 2008</i> | 14 |
| <i>Internet haut débit, BluewinTV, téléphonie fixe et mobile</i> | 15 |
| <i>Commentaires relatifs aux comptes 2007</i> | 15 |
| <i>Comptes 2007</i> | 16 |
| <i>5^{ème} édition de la course aux œufs 2008</i> | 18 |
| <i>Feux en plein air</i> | 20 |
| <i>Bonjour les enfants, concours sentier</i> | 22 |
| <i>Comptoir de Romont, du 16 au 25 mai 2008</i> | 22 |
| <i>Marie-Louise Crausaz, nouvelle doyenne</i> | 22 |
| <i>Jacques Menoud, 20 ans de service</i> | 22 |
| <i>20^{ième} Championnat Fribourgeois scolaire de ski et de snowboard</i> | 24 |
| <i>Qualité de l'eau. Information 2007</i> | 26 |
| <i>Plan de tir</i> | 27 |
| <i>Tractanda assemblée communale</i> | 28 |

(Suite de la page 1)

partager ces bons moments.

La démarche engagée par le projet « Chapelle dans 20 ans » continue. Un forum, constitué des membres de la Jeunesse, des membres des groupes de travail, de toutes les citoyennes et citoyens de Chapelle et du conseil communal se réunira en principe deux fois par année. La prochaine réunion est d'ores et déjà prévue le **28 mai** prochain. Son rôle sera de faire évoluer les différents projets découlant de la liste des idées émises par la Jeunesse et par la popu-

lation lors de la mémorable fête aux villages du 12 mai 2007.

Vous n'avez jusqu'à maintenant pas pu participer à ce projet !

Vous êtes bien sûr toutes et tous les bienvenus le 28 mai prochain à la salle communale. Vous pourrez vous joindre à des équipes motivées et nous faire part de toutes vos bonnes idées pour tendre vers une qualité de vie respectant au mieux la convergence et l'équilibre optimal entre la solidarité, l'efficacité économique et la responsabilité environnementale.

Roland Cettou

Merci

Nous remercions chaleureusement les jeunes et tous les membres des groupes de travail pour leur engagement au sein de cette démarche.

Nous remercions également chaque citoyenne et citoyen de Chapelle pour leur confiance, leur intérêt et leur participation à cette aventure.

Le Conseil communal

1er forum de l'agenda 21

Nous invitons tous les habitants (es) de Chapelle à participer au forum qui aura lieu :

Le mercredi 28 mai 08 à 20h15

A la salle communale de Chapelle

Lors de cette première réunion, chaque groupe présentera l'avancée de ses différents projets.

Une discussion sera ouverte, et toute nouvelle personne intéressée par un projet, pourra rejoindre un groupe de travail.

Nous nous réjouissons de vous voir nombreux lors de cette soirée.

Le comité de pilotage

Semsaales, février 2008



Plan de tir 2008



Société de Tir St-Martin

| Avril | | | | | | | |
|-----------------|-----------|--------------|---|------------------------|----------------------|--------------|---|
| Samedi | 5 | Avril | de | 13h30 | à | 16h00 | Tir d'ouverture membres actifs et communes |
| Jeudi | 10 | Avril | de | 18h30 | à | 20h30 | Entraînement + jeunes tireurs |
| Samedi | 13 | Avril | de | 13h30 | à | 16h00 | Entraînement + jeunes tireurs |
| Jeudi | 17 | Avril | de | 18h30 | à | 20h30 | Entraînement + jeunes tireurs |
| Samedi | 20 | Avril | de | 13h30 | à | 16h00 | Tir obligatoire |
| Jeudi | 24 | Avril | de | 18h30 | à | 20h30 | Entraînement + jeunes tireurs |
| Samedi | 27 | Avril | de | 13h30 | à | 16h00 | Entraînement + jeunes tireurs |
| Mai | | | | | | | |
| Jeudi | 1 | Mai | de | 18h30 | à | 20h30 | Entraînement + jeunes tireurs |
| Samedi | 3 | Mai | de | 13h30 | à | 16h00 | Champ. de groupes en stand |
| Jeudi | 8 | Mai | de | 18h30 | à | 20h30 | Entraînement + jeunes tireurs |
| Samedi | 10 | Mai | Finale Ch. De groupes à Porsel / | | | | Stand sera fermé ce jour |
| Jeudi | 15 | Mai | de | 18h30 | à | 20h30 | Entraînement + jeunes tireurs |
| Samedi | 17 | Mai | de | 13h30 | à | 16h00 | Entraînement + jeunes tireurs |
| Jeudi | 22 | Mai | Fête Dieu | | | | Stand fermé |
| Vendredi | 23 | Mai | de | 18h00 | à | 19h45 | Tir en campagne à Porsel |
| Samedi | 24 | Mai | de | 09h00 à 11h30 / | 13h30 à 18h30 | | Tir en campagne à Porsel |
| Dimanche | 25 | Mai | de | 09h00 | 11h30 | | Tir en campagne à Porsel |
| Samedi | 25 | Mai | | | | | Stand fermé pour cause tir en campagne |
| Jeudi | 29 | Mai | de | 18h30 | à | 20h30 | Entraînement + jeunes tireurs |
| Juin | | | | | | | |
| Samedi | 1 | Juin | de | 13h30 | à | 16h00 | Entraînement + jeunes tireurs |
| Jeudi | 5 | juin | de | 18h30 | à | 20h30 | Entraînement + jeunes tireurs |
| Samedi | 7 | Juin | de | 13h30 | à | 16h00 | Tir obligatoire |
| Samedi | 7 | juin | matin | | | | Concours JT à Châtel-St-Denis avec broche à midi |
| Jeudi | 12 | Juin | de | 18h30 | à | 20h30 | Entraînement + jeunes tireurs |
| Samedi | 14 | Juin | de | 13h30 | à | 16h00 | Entraînement + jeunes tireurs |
| Jeudi | 19 | Juin | de | 18h30 | à | 20h30 | Entraînement + jeunes tireurs |
| Samedi | 21 | Juin | de | 13h30 | à | 16h00 | Entraînement + jeunes tireurs |
| Jeudi | 26 | Juin | de | 18h30 | à | 20h30 | Entraînement + jeunes tireurs |
| Samedi | 28 | Juin | de | 13h30 | à | 16h00 | Entraînement + jeunes tireurs |
| Juillet | | | | | | | |
| Samedi | 5 | Juillet | de | 18h30 | à | 20h30 | Entraînement + jeunes tireurs |
| Août | | | | | | | |
| Samedi | 16 | Août | de | 13h30 | à | 16h00 | Entraînement + jeunes tireurs |
| Jeudi | 21 | Août | de | 18h30 | à | 20h30 | Entraînement |
| Samedi | 23 | Août | de | 13h30 | à | 16h00 | Tir obligatoire |
| Jeudi | 28 | Août | de | 18h30 | à | 20h30 | Entraînement |

Les bureaux sont fermés 1/2h avant la fin des tirs.

Le sentier de la Cergne est fermé durant les tirs.

Les tireurs non astreints qui désirent poursuivre la pratique de ce sport sont les bienvenus

Les tirs obligatoires seront réalisés aux dates prévues et non en dehors de celles-ci.

Pour tous tireurs astreints, indispensables le livret de tir ou de performance + les étiquettes.

Le Comité

Qualité de l'eau. Information 2007

L'eau de l'A.V.G.G.:

de Charmey et Grandvillard à votre foyer

Avant d'être captée dans le puits au lieu-dit le Pont-du-Roc à Charmey (altitude 880 m), ou à Grandvillard, votre eau s'écoule à travers de la roche pour atteindre la nappe phréatique. Elle est ensuite acheminée au réservoir du Dally à Vuadens, en passant par celui de Vaucens à Bulle, pour être pompée ensuite dans les réservoirs des Ecasseys et de Romansens d'où elle est distribuée, par gravité, dans les communes de la Gruyère, de la Glâne et de la Veveyse.

Un goût unique...

L'eau ne subit aucun traitement avant d'arriver à votre robinet et la quantité de nitrates est très faible 1 à 3 mg/l. (norme < 40), ce qui la rend excellente à consommer!

Elle contient:

des minéraux: sodium, calcium, magnésium, potassium des gaz dissous: oxygène, gaz carbonique des métaux: fer, manganèse.

Son PH s'élève à 7,5, tandis que sa dureté oscille autour de 22° français. La dureté de l'eau exprime sa teneur en calcium et en magnésium: 1 degré français correspond à 10 milligrammes par litre (mg/l) de carbonate de calcium. L'appréciation est la suivante: moyennement dure.

Qualité microbiologique et chimique

Tous les échantillons contrôlés durant l'année 2007 ont donné des résultats chimiques et microbiologiques dans les normes pour les paramètres analysés. Toutefois, lors du prélèvement du 13 novembre, il a été constaté une couleur jaunâtre dans l'échantillon d'eau prélevé à l'école de Rueyres Treyfayes. Ce mauvais résultat est manifestement dû à la présence de particules résultant de la corrosion des conduites intérieures.

Nous rappelons encore que l'eau stagnant trop longtemps dans une installation se dégrade. Il est nécessaire de faire couler l'eau pendant quelques minutes après une absence prolongée.

Adresses pour renseignements complémentaires

Toutes les communes membres ou desservies par l'AVGG reçoivent une copie des rapports d'analyses. Tout renseignement peut être obtenu auprès du secrétariat de l'AVGG, tél. 021 948 72 45 ou auprès des Secrétariats communaux.

A.V.G.G. Association régionale Veveyse-Glâne-Gruyère pour l'adduction d'eau.

Charte pour le développement durable

En décembre 2006, le Conseil communal de Chapelle (Glâne) s'engage dans une réflexion approfondie sur l'avenir de notre commune.

Celle-ci compte aujourd'hui quelque 250 habitants. Depuis de nombreuses années déjà, elle bénéficie d'une société de jeunesse particulièrement active et dynamique avec qui le Conseil communal entretient des échanges et des liens privilégiés. Lancer cette démarche avec, comme rôle moteur, un groupe de jeunes, tel est donc le choix du Conseil communal.

Ce processus s'inscrit, au même titre que la gestion globale de la commune,

dans le respect des principes du développement durable et le conseil mandate espA21 pour l'accompagner dans cette démarche. Chapelle devient le tout premier village suisse doté d'un Agenda 21 local initié et piloté par des jeunes. Dès janvier 2007, quatre d'entre eux se lancent dans l'aventure et entament ainsi la première phase de l'Agenda 21 local de Chapelle. Ils débutent par une soirée de « chasse aux idées » sur le thème « Chapelle dans 20 ans... ? », à laquelle ils invitent les membres de la Jeunesse. Puis, ils imaginent une façon originale de présenter le résultat de leurs réflexions à toute la population afin de l'interpeller, de l'associer à cette même démarche et d'étendre ainsi le processus participatif à l'ensemble de la population.

Le 12 mai 2007, à l'occasion d'une magnifique et chaleureuse «Fête aux villages » l'appel est lancé. Toute la population est invitée à découvrir le travail des jeunes, à réagir et à entrer dans cette même réflexion : « **Chapelle dans 20 ans... ?** »

Suite à cette journée, une quarantaine de citoyens s'associe à la démarche et constitue 6 groupes. Ils travaillent sur des thèmes précis issus de toutes les idées émises par les jeunes et par la population.

La meilleure façon de prédire l'avenir, c'est de le créer.

En 8 mois, ils élaborent des projets réalistes, concrets et propres à Chapelle. Deux projets ont déjà été présentés aux citoyens lors de l'assemblée communale de décembre 2007.

Les budgets ont été approuvés. Il s'agit d'une place de jeux et d'un sentier pédestre qui seront réalisés courant 2008.

Par la signature de la Charte, le Conseil communal de Chapelle (Glâne) s'engage, dans la mesure du possible, à mettre en œuvre les projets de la liste des idées de la Jeunesse et des Chapelais élaborées dans le cadre du projet « Chapelle dans 20 ans ».

Cette liste d'idées reflète des souhaits et attentes des citoyens face au développement de Chapelle.

Ceux-ci sont principalement dirigés vers une qualité de vie, avant tout sociale et reposant sur la communication, l'échange, la collaboration et sur les relations entre

(Suite page 4)

(Suite de la page 3)

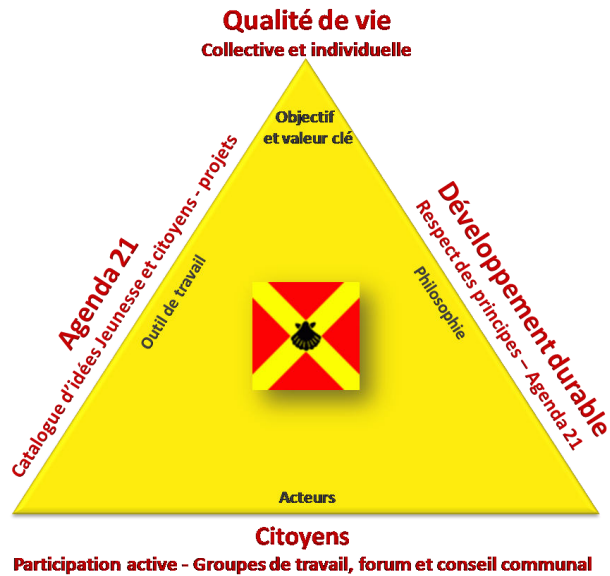
génération. Pour la mise en œuvre de cette démarche, le Conseil communal s'appuie sur la participation active des citoyens,

organisés en groupes de travail thématiques et pilotés par le forum. Le Conseil communal en place transmet cet engagement aux exécutifs lui succédant.



De gauche à droite: assis; Yvette Vaucher, et Roland Cettou, debout; Thierry Flückiger, Gemma Demierre, Espace 21, Adrian Schläpfer, Christian Crausaz. Jean-Claude Verdon, Espace 21.

Charte Chapelle dans 20 ans et développement durable



Départ en ligne



Après quelques mètres, une hiérarchie s'installe



Jeu d'adresse à mi-parcours

20e Championnat Fribourgeois scolaire de ski et de snowboard

Graine de champion dans notre cercle scolaire ACER

Samedi 23 février 2008, des élèves de la classe 1P de Rue, 2P d'Auboranges, 3/4P de Chapelle et 5/6P d'Ecublens ont participé au 20^{ème} championnat fribourgeois scolaire de ski et de snowboard, initialement prévu à Rathvel, mais déplacé sur les pistes de Jaun pour des raisons d'enneigement.



Notre équipe d'Auboranges sur le podium

Robert-Adrien Décotterd s'est tout particulièrement distinguée avec une remarquable **première place** et a obtenu le titre de Champion fribourgeois scolaire. Quant à l'équipe de la classe de Chapelle, composée d'Elisa Rigolet, Robin Jaquier, Loïs Daehler, Matthieu Crausaz et David Besson elle a obtenu

une honorable 5^{ème} place. Malgré d'excellents temps à ski, les jeux d'adresse à mi-parcours ne leur ont pas souri. L'équipe de la classe de Rue, composée de Lucien Daehler, Alan Bertschy et Julien Viret s'est classée 5^{ème}. L'équipe de la classe d'Ecublens, composée de Caroline Besson, Charlène Jungo et Selena Voland termine quant à elle 8^{ème}. Félicitations à ces futurs champions et un grand merci aux organisateurs de cette compétition.

Jean-Luc Birchmeier et Steeve Rigolet

Philosophie

Développement durable

Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

Perspectives

Les aspirations de la collectivité pour l'avenir sont basées sur les concepts de développement durable (DD) et d'Agenda 21 tels qu'adoptés par la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement à Rio de Janeiro en juin 1992.

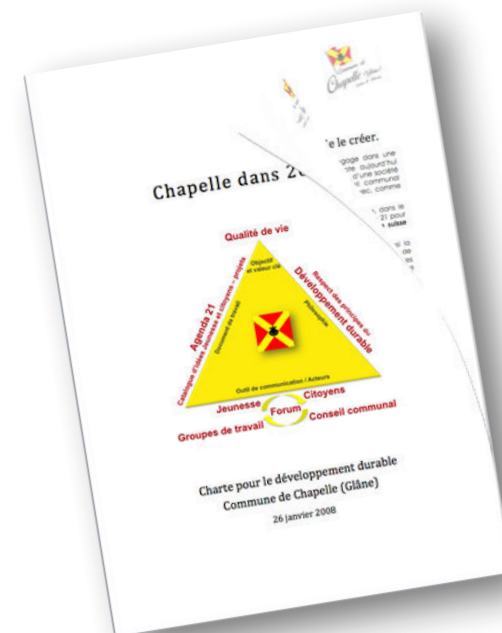
La loi sur le DD

Les collectivités publiques et toutes les instances communales dans l'exercice de leurs fonctions respectent les principes du développement durable et incitent les individus, les entreprises, les habitants et les organisations locales et régionales à des actions en faveur du développement durable. Pour l'ensemble des activités communales, les décisions des autorités respectent au mieux la convergence et l'équilibre optimal entre la solidarité sociale, l'efficacité économique et la responsabilité écologique.

Principes

Les principes retenus pour la charte de Chapelle sont les suivants :

- ✓ Amélioration de la qualité de la vie et de l'habitat
- ✓ Promotion de la santé et d'un environnement sain
- ✓ Garantie de l'efficacité économique
- ✓ Justice et paix sociales
- ✓ Répercussions globales des décisions locales



Document de travail

Catalogue d'idées et projets

Le large processus participatif mis en place à Chapelle (Glâne) est à l'origine d'une vaste campagne de sensibilisation des générations futures et de toute la population. L'exercice de « Chasse aux idées » auquel ont participé les jeunes, en un premier temps, puis la population dans son ensemble à l'occasion de la « Fête aux villages » a permis :

- ✓ De se projeter dans l'avenir afin d'exprimer et de décrire les rêves de chacun
- ✓ De songer aux besoins et aux attentes des différents groupes au sein de la population : enfants, écoles, familles, personnes âgées, agriculteurs, etc...
- ✓ De se questionner sur les objectifs de la commune, sur ses priorités, son développement, ses aménagements, sa dynamique sociale, etc...
- ✓ De soulever différentes problématiques et préoccupations actuelles : fusion, chemin piétonnier, identité propre au village, produits locaux, difficultés auxquelles font face les agriculteurs, relève du conseil communal, etc...
- ✓ De renforcer la dynamique sociale déjà existante, dynamique basée sur la communication, l'échange, la collaboration, les relations entre différentes générations.

La suite du projet s'est appuyée sur cette base de travail que constitue le « catalogue d'idées » (annexe 2). Elle s'est construite à partir de cette dynamique de départ pour aboutir sur des projets concrets, réalistes et propres à Chapelle (annexe 1).



Mme Marie-Louise Crausaz



Notre nouvelle doyenne,
Mme Marie-Louise CRAUSAZ,
a fêté ses 90 ans, le 29 avril.

A cette occasion, le conseil communal lui a remis le traditionnel fauteuil.

Au nom de tous les citoyens, nous lui adressons nos vives félicitations et ne pouvons que lui souhaiter bonheur et santé pour cette prochaine décennie, afin que sa famille et ses proches puissent, le plus longtemps possible, partager d'agréables moments en sa compagnie.

Pour le conseil, Yvette Vaucher

Jacques Menoud – 20 ans de service

Eh oui !

voici 20 ans que Jacques Menoud
tient les rênes du bureau communal.

Jacques sait, grâce à sa patience, sa précision, sa mémoire, son doigté et sa disponibilité, assumer ce travail varié de secrétaire communal.

Il faut relever que, précédemment, à savoir depuis 1982, Jacques a siégé au conseil.

Au nom de la population, nous tenons à le féliciter et le remercier en lui souhaitant de trouver encore longtemps, dans le cadre de cette magnifique fonction, toutes les satisfactions qu'il mérite.

Avec nos meilleurs vœux.

Pour le conseil, Yvette Vaucher



Sentier pédestre thématique

Bonjour les enfants,
n'oubliez pas le concours pour le nom du sentier et la légende. A

rendre jusqu'au 15
mai 2008

Dépose tes propositions
dans la boîte aux lettres de:

Nicole Crausaz
Rte des Indivis 7
1608 Chapelle
(à côté de l'école)
A bientôt!!
L'équipe du sentier



Comptoir de Romont, du 16 au 25 mai 2008

La journée des Aînés aura lieu le
mardi 20 mai 2008.

L'entrée et le repas sont pris en
charge par la commune.

Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire à
l'administration communale jusqu'au 15 mai 2008.



Outil de communication

Forum

Les tâches

- ✓ Liens, échanges et communications entre les différents acteurs.
- ✓ Poursuite de la démarche, évolution et nouveaux projets.
- ✓ Élection du comité de pilotage (CP).
- ✓ Responsabilité d'une partie des actions (voir fiches des actions).
- ✓ Constitution de groupes de travail thématiques.
- ✓ Ouverture à la population
- ✓ Intégration d'autres participants, par ex. l'école, les sociétés locales, etc.

Les acteurs

- ✓ Jeunesse
- ✓ Citoyennes et citoyens
- ✓ Groupes de travail
- ✓ Conseil communal

Le comité de pilotage

- ✓ Coordination entre le Conseil communal et le Forum.
- ✓ Organisation générale du fonctionnement du Forum.
- ✓ Planification des séances de travail du Forum.

Le Conseil communal

- ✓ Surveillance générale de la cohérence des réalisations et du suivi de celles-ci par rapport aux objectifs fixés dans l'Agenda et le calendrier.
- ✓ Recherche de collaborations sur le plan régional.
- ✓ Validation du calendrier d'exécution au début de chaque législature.
- ✓ Responsabilité de la majorité des actions (voir fiches des actions).
- ✓ Délégation de minimum 1 membre de l'exécutif au comité de pilotage (CP).
- ✓ Mise à disposition des moyens nécessaires.
- ✓ Intégration des projets de l'Agenda 21 local dans la planification financière communale à moyen terme.

Agenda 21 local. Projets issus de la liste des idées



l'exploitation et de l'entretien des jardins, des parcs, des forêts, des champs et des prés. Ces déchets ne doivent pas être souillés par du plastique, des emballages, des ordures ou autres substances étrangères.

2. Les déchets dont l'incinération est prévue en plein air doivent être suffisamment secs. Le bois fraîchement coupé, les branches portant des feuilles ou des aiguilles vertes ou les déchets détrempés par la pluie ne doivent pas être brûlés.



3. La matière sèche doit être empilée en un tas non compact prenant feu rapidement. Les feux ne doivent pas dé-

gager encore une fumée visible un quart d'heure après avoir été allumés.

4. Seuls des produits non polluants tels que de la paille, des feuilles sèches ou quelques feuilles de papier de journal peuvent être utilisés pour allumer le feu. L'utilisation d'huiles usagées, de pneus, de plastique, de bois peint ou traité est strictement interdite.
5. Dans les jardins et à proximité de zones habitées, on ne doit pas brûler plus d'un demi mètre cube de matière à la fois.

Bases légales:

- ◆ Loi du 7 octobre 1983 sur la protection de l'environnement (LPE), art. 30c. al. 2
- ◆ Ordonnance fédérale du 16 décembre 1985 sur la protection de l'air (OPair), art. 26a
- ◆ Ordonnance du 1er juillet 1998 sur les atteintes portées au sol (OSol)

Renseignements:

Service des forêts et de la faune
Rte du Mont Carmel 1
Case postale 155
1762 Givisiez
tél. 026 / 305 23 43
fax 026 / 305 23 36

Service de l'environnement
Rte de la Fonderie 2
1700 Fribourg
tél.026 / 305 37 60
fax 026 / 305 10 02

Feux en plein air de déchets de forêts, de champs et de jardin

Canton de Fribourg.

Information du service de l'environnement

L'incinération de déchets en plein air est interdite par la loi, exception faite des déchets secs naturels provenant des forêts, des champs et des jardins, et ceci dans la mesure où le procédé ne dégage que peu de fumée. Ces feux sont toutefois le plus souvent inutiles et leurs émissions constituent une charge pour l'homme et l'environnement.

D'une part, ils contribuent de manière non négligeable à la charge en particules fines (PM10), qui sont à l'origine de troubles respiratoires et de maladies pulmonaires ;

d'autre part, ils créent souvent des nuisances pour la population.

Lorsque le bois est réduit en cendres, le lessivage des minéraux est accéléré et ceux-ci ne sont alors plus assimilables par les plantes. Les cendres risquent également de polluer les cours d'eau, voire les sources d'eau potable.

Les quelques personnes qui brûlent «n'importe quoi, n'importe où» ne doivent pas être un prétexte pour «brûler naturellement» pour rien.

Aide-mémoire.

Pour «brûler» le moins et le mieux possible

En forêt : au sens d'une exploitation forestière moderne, l'incinération en plein air de déchets forestiers naturels, c'est-à-dire des rémanents de coupe, n'est judicieuse que dans de rares cas. En règle générale, les experts recommandent de déchiqueter les rémanents de coupe (production éventuelle de bois énergie), de les laisser sur place ou de les entasser dans la forêt.

Dans les champs et jardins : le broyage et/ou le compostage des déchets organiques est également la meilleure façon de les éliminer ou de les recycler.

Quelques précautions en cas d'incinération forcée

Si l'incinération en plein air est nécessaire (risques de propagation de parasites ou autre danger), le feu doit être effectué de telle sorte que les nuisances soient minimales (seulement un faible dégagement de fumée de courte durée) et les précautions suivantes doivent être prises:

1. Sont considérés comme des déchets naturels provenant des forêts, des champs et des jardins, les déchets naturels et biodégradables issus de

Projet 1 – Place de jeux

Justification

- ✓ Absence de place de jeux sur le territoire de la commune
- ✓ Présence de 63 enfants âgés entre 0 et 15 ans actuellement
- ✓ Présence de l'école et d'une classe
- ✓ Besoin de rencontre des enfants et des parents
- ✓ Renforcement de la vie villageoise et de la présence d'un centre

Détail de l'action

- ✓ Situation à proximité de l'école et du "centre-village"
- ✓ Concept adapté au relief du terrain
- ✓ Projet lié au projet plus large de "centre-village"
- ✓ Choix de matériaux répondant aux principes du DD (bois de robinier ou FSC)
- ✓ Choix du revêtement au sol : copeaux
- ✓ Participation de la population et des élèves à la réalisation du projet (copeaux, décors, etc...)
- ✓ Participation des élèves pour le choix du nom de la place (concours) et pour sa signalisation.

Projet 2 – Sentiers pédestres

Justification :

- ✓ Renforcement des liens internes à la commune en reliant les sections de chemins déjà existants.
- ✓ Création de liens vers l'extérieur en reliant le réseau de Chapelle à celui des communes voisines.
- ✓ Promotion de la santé en encourageant la population à profiter de possibilités offertes par la commune et par sa situation : ballades en plein air, en forêt, à pied, en vélo, etc...,
- ✓ Sensibilisation face à l'environnement, aspect didactique

Détail de l'action

- ✓ Création d'un sentier pédestre didactique
- ✓ Renforcement du réseau déjà existant en le complétant
- ✓ Planification d'un chemin en boucle avec comme point de départ et d'arrivée le "centre-village"
- ✓ Etablissement d'une "carte-guide" de la commune à l'aide de sponsors en y intégrant : les sentiers, les points de rencontre, les points d'intérêt, les endroits de vente à la ferme, etc...
- ✓ Participation de la population à certains travaux forestiers
- ✓ Sensibilisation face à différents thèmes tels que la santé, les perturbations occasionnées par les cavaliers, la gestion des déjections canines, etc...

Projet 3 – Animation

Justification

- ✓ Réponse au besoin de rencontre de la population
- ✓ Promotion et soutien à la vie villageoise
- ✓ Diffusion de l'information ou des informations
- ✓ Formation sur thèmes divers
- ✓ Echange de connaissances
- ✓ Récupération - recyclage

Détail de l'action

- ✓ Vide grenier,
- ✓ Pique-nique annuel,
- ✓ Euro-Foot, , Activités sportives en commun,
- ✓ Travaux d'intérêts communs,
- ✓ Sensibilisation "Feu",
- ✓ Sensibilisation "canine",

Projet 3.1 – Vide grenier

Justification

- ✓ Recyclage, troc, rencontre et échange

Détail de l'action

- ✓ Organisation dans le parc de l'école et à raison d'une fois par an
- ✓ Intégration de l'aspect festif - soupe, vin chaud, etc...
- ✓ Annonce au travers du "P'tit Chapelois", du site Internet et d'un tout-ménage

Projet 3.2 – Pique-nique

Justification

- ✓ Rencontre, sensibilisation à l'environnement, valorisation de produits "maison"

Détail de l'action

- ✓ Organisation sous le couvert forestier, à raison d'une fois par an, au printemps
- ✓ Rendez-vous sur la place du village, puis déplacement à pied
- ✓ Animation (jeux) proposés dans l'après-midi, suite au pique-nique
- ✓ Annonce au travers du "P'tit Chapelois", du site Internet et d'un tout-ménage

- ✓ 400 œufs frais cuits à point et teints en une soirée.
- ✓ 6 drôles de dames et des banderoles pour délimiter les deux parcours de la future course aux œufs.
- ✓ Se lever dans la joie et la bonne humeur à 6 h 30 le samedi matin, pour aller cacher les 400 œufs et les 2 œufs d'or dans une forêt encore endormie.



- ✓ 1 pit-déj. à la cabane en attendant le matériel (grill, tables et bancs, saucisses et boissons) transporté en tracteur par... des maris toujours prêts à nous porter main forte.
- ✓ Plus d'une centaine d'enfants inscrits, accompagnés de leurs parents, grands parents...
- ✓ 1 départ sans embrouille donné par la présidente... et c'est parti !
- ✓ 1 char rempli de bonnes choses à grignoter.
- ✓ 1 grill tout chaud pour rôtir les saucisses.
- ✓ Des boissons au frais.
- ✓ Plein de récompenses pour petits et grands et 2 prix spéciaux pour les chanceux qui ont trouvé les œufs d'or.



- ✓ Mélanger tous les ingrédients, et vous obtiendrez une journée magnifique, remplie de joie et de rires, dont chacun et chacune se souviendra.

Un grand merci à toutes les dames et messieurs pour leur précieuse aide sans qui la fête ne serait pas ce qu'elle est.

Le comité des drôles de dames

5ème édition de la course aux œufs 08



La recette pour une bonne course aux œufs :

- ✓ commander à dame nature le soleil
- ✓ 1 comité et des drôles de dames super motivées



Projet 3.3 – Euro-Foot

Justification

- ✓ Utilisation d'une seule source d'énergie,
- ✓ convivialité et rencontre

Détail de l'action

- ✓ Organisation à la buvette du terrain de foot ou à la salle communale
- ✓ Annonce au travers du "P'tit Chapelois", du site Internet et d'un tout-ménage

Projet 3.4 – Activités sportives en commun

Justification

- ✓ Découverte et sensibilisation face aux milieux naturels,
- ✓ Rencontre, échanges, santé,
- ✓ Frais regroupés

Détail de l'action

- ✓ Organisation grâce à une grille d'inscription "bidirectionnelle" affichée au pilier pu-

Projet 3.5 – Travaux d'intérêts communs

Justification

- ✓ Entretien et sensibilisation, rencontre - esprit communautaire, bénévolat

Détail de l'action

- ✓ Organisation selon les besoins sur le territoire de la commune
- ✓ Annonce au travers du "P'tit Chapelois", du site Internet et d'un tout-ménage

Projet 3.6 – Sensibilisation « feu »

Justification

- ✓ Prévention, préservation des milieux de vie et des milieux naturels, échange de connaissances, diminution des coûts

Détail de l'action

- ✓ Organisation au local du feu et à l'école
- ✓ Sur inscriptions

Projet 3.7 – Sensibilisation « canine »



Justification

- ✓ Sensibilisation au ramassage des déjections canines, respect de l'environnement et d'autrui, échange de connaissances, diminution des coûts (morsures, bétail contaminé)

Détail de l'action

- ✓ Organisation au terrain de foot
- ✓ Annonce au travers du "P'tit Chapelois", du site Internet, d'un tout-ménage et du pilier public

Projet 3.8 – Rallye pédestre

Justification

- ✓ Découverte de la commune, sensibilisation à l'environnement, rencontre - convivialité, santé

Détail de l'action

- ✓ Rallye pédestre
- ✓ Annonce au travers du "P'tit Chapelois", du site Internet, d'un tout-ménage et du pilier public

Projet 4 – Centre village

Justification

- ✓ Absence d'un réel "centre-village", réponse à un besoin de la population et à une réelle demande, création d'un lieu d'identification et de rencontre, renforcement du dynamisme de la vie villageoise, amélioration de la qualité de vie

Détail de l'action

- ✓ Définition des objectifs d'un "centre-village"
- ✓ Planification d'une place au centre du village en y intégrant les éléments existants : Ecole, église, fontaine, pilier public, etc...
- ✓ Intégration des éléments projetés :
- ✓ Biotop ou cascade avec bassin de rétention d'eau selon la nouvelle loi sur l'infiltration des eaux pluviales
- ✓ Futur éco-quartier et logements pour jeunes

| Budget 2006 | | Comptes 2006 | | Différence | |
|-------------|----------|--------------|-----------|------------|----------|
| Charges | Produits | Charges | Produits | Charges | Produits |
| 65'110 | 2'200 | 60'626 | 4'488 | -4'484 | 2'288 |
| 14'550 | 6'500 | 15'816 | 7'357 | 1'266 | 857 |
| 223'150 | 10'200 | 241'924 | 11'820 | 18'774 | 1'620 |
| 14'800 | | 10'789 | | -4'011 | |
| 62'210 | 1'200 | 56'661 | 1'708 | -5'549 | 508 |
| 112'450 | | 94'577 | | -17'873 | |
| 31'200 | | 28'147 | | -3'053 | |
| 72'130 | 56'650 | 76'240 | 64'059 | 4'110 | 7'409 |
| 16'060 | 4'000 | 10'332 | 3'180 | -5'728 | -820 |
| 45'340 | 579'690 | 488'995 | 1'010'474 | 443'655 | 430'784 |
| 657'000 | 660'440 | 1'084'107 | 1'103'087 | 427'107 | 442'647 |
| -3'440 | | 18'980 | | | |
| 9'400 | | | | -9'400 | |
| 62'400 | | 62'227 | | -173 | |
| 25'840 | | 39'633 | 5'000 | 13'793 | |
| 8'800 | | | | | |
| 106'440 | | 101'860 | 5'000 | -4'580 | |
| | 106'440 | | 96'860 | | |

Comptes 2007

Fonctionnement

| | |
|---|---|
| 0 | ADMINISTRATION |
| 1 | ORDRE PUBLIC |
| 2 | ENSEIGNEMENT ET FORMATION |
| 3 | CULTE, CULTURE ET LOISIRS |
| 4 | SANTE |
| 5 | AFFAIRES SOCIALES |
| 6 | TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS |
| 7 | PROTECTION ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE |
| 8 | ECONOMIE |
| 9 | FINANCES ET IMPOTS |

TOTAL FONCTIONNEMENT

RÉSULTAT

Investissement

| | |
|----|---|
| 2i | ENSEIGNEMENT ET FORMATION |
| 6i | TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS |
| 7i | PROTECTION ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE |
| 8i | ECONOMIE |

TOTAL INVESTISSEMENTS

DÉFICIT

Projet 5 – Communication

Justification

- ✓ Diffusion de l'information, réponse au besoin de communication de la population, économie d'énergie, formation

Détail de l'action

- ✓ Plateforme d'information, site Internet - Blog
- ✓ Lien avec "Le P'tit Chapelois"
- ✓ Participation avec les aînés, Histoires de Chapelle
- ✓ Coup de gueule environnemental, Information sur les questions d'énergie
- ✓ Crieur public, Sponsors discrets. Rappels sous forme de mails ou de SMS (manifestations, animations, rencontres, séances, etc...)

Projet 6 – Lien Nord-Sud

Justification

Encouragement liens Nord-Sud, Est-Ouest, échanges, solidarité, prises de conscience, sensibilisation à la consommation, expérience

Détail de l'action

Soutien de projets déjà existants : - Madagascar, Inde

Projet 5 – Place multisports

Justification

Donner une "nouvelle vie" et une "nouvelle vocation" à l'actuel terrain de foot, y favoriser des activités sportives diverses ainsi que les loisirs, créer un espace de détente pour tous (arborisation, bancs, tables, grills), planifier un espace qui puisse accueillir, au besoin, certaines manifestations

Détail de l'action

Réaménagement du terrain de foot, création d'un espace polyvalent, développement d'un concept en collaboration avec les jeunes et le Forum, lien avec le réseau des sentiers pédestres, prévention du vandalisme, gestion à long terme

Projet 8 – Fabrication de bière locale

Justification

Encourager la production et la consommation de produits locaux lors de manifestations ou d'occasions spéciales, créer un "Label" pour le village

Détail de l'action

- ✓ Lien avec les agriculteurs
- ✓ Retour à une plantation de houblon sur le territoire de la commune

Pique-nique communal

Chapelle a TOUT : une école, un terrain de foot, une place du village, bientôt une place de jeux, des villageois sympathiques... SAUF... une occasion de se retrouver autour d'un feu, comme au bon vieux temps !

C'est pourquoi le groupe « animation » d'Agenda 21 vous propose de dépoussiérer votre couverture à carreaux, de remplir votre sac à dos avec plein de bonnes choses, et de vous rendre au pique-nique communal.

Ce moment de convivialité se déroulera le dimanche 22 juin ou 6 juillet 2008, selon la météo, dès midi.

Afin de mériter l'apéro, qui sera généreusement offert par la Commune, nous partirons tous ensemble, à pied, depuis la place du village jusqu'au lieu-dit « Les Esserts ».

A la mi-juin, un tout-ménage vous communiquera les informations de dernières minutes.



Pour le groupe « animation » d'Agenda 21

Joëlle Margot & Christelle Granzotto

Fête nationale 2008

Réservez d'ores et déjà le **vendredi 1^{er} août à Chapelle**.

Référez vous aux informations qui vous parviendront en temps utile.

Le conseil communal

Internet haut débit. BluewinTV. Téléphonie fixe et mobile.



Swisscom met à disposition de chaque citoyen un conseil **GRATUIT** personnalisé.

Les travaux de Swisscom ont débuté sur la route du Verger le 29 avril 2008.

Une nouvelle armoire «PUS» sera installée et les liaisons en «fibre optique» réalisées entre la centrale d'Oron et notre commune.

Dès juillet 2008, notre commune bénéficiera de l'internet haut débit VDSL ainsi que de BluewinTV.

Dès **AUJOURD'HUI** pour toutes les questions concernant l'internet haut débit, Blue-

win TV ainsi que la téléphonie fixe et mobile.

Des fiches d'inscriptions et des renseignements complémentaires peuvent être demandés auprès du conseiller communal, Christian Crausaz 079 423 74 81.

**M. Denis Neukomm
se tient à votre
disposition:
079 774 59 42**

Commentaires relatifs aux comptes 2007

Nous bouclons le compte de fonctionnement 2007 avec un bénéfice de CHF 18'980 après amortissements. Les amortissements obligatoires s'élèvent, comme toutes les années, à CHF 14'190. Nous avons pu comptabiliser des amortissements supplémentaires pour CHF 352'187.75 et attribuer CHF 65'000 à la réserve pour les routes ainsi que CHF 28'252.65 à la réserve pour le service des eaux.

Ces excellents résultats sont principalement dus à l'encaissement d'impôts sur les exercices précédents et impôts sur les mutations.

Le montant total des investissements s'élève à CHF 101'860 pour un budget à

CHF 106'440.

Ce montant représente le surfaçage de la route des Indivis, la pose de 5 nouveaux candélabres pour l'éclairage public, la digitalisation du relevé des vannes privées et hydrantes, l'établissement du PGEE (Plan général d'évacuation des eaux) et l'agenda 21 local « Chapelle dans 20 ans », pour lequel nous avons reçu une subvention de CHF 5'000 de la part de la Confédération.

Les comptes 2007 ont été vérifiés pour la première fois par la fiduciaire Ruffieux à Bulle, et ce conformément à la nouvelle loi sur les communes, entrée en vigueur au 1er octobre 2006.

Roland Cettou